

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 41 (1968)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Congrès annuel de l'USAL des 11 et 12 mai 1968 à Bienne :
programme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Congrès annuel de l'USAL

des 11 et 12 mai 1968, au Palais des Congrès, Bienne

PROGRAMME

Samedi 11 mai 1968

- 10 h. 15 Séance du Comité central au Palais des Congrès, Bienne.
- 14 h. Assemblée générale, à la salle des sociétés du Palais des Congrès, de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour les Coopératives suisses d'habitation et de construction.
- 14 h. 30 Assemblée des délégués au Palais des Congrès.

Ordre du jour:

1. Souhais de bienvenue.
 2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 1967, à Lucerne.
 3. Rapport annuel 1967 du Comité central.
 4. Comptes annuels 1967:
 - a) Union suisse pour l'amélioration du logement;
 - b) Fonds de roulement.
 5. Rapport de l'Office de contrôle et décharge au Comité central.
 6. Fixation de la contribution annuelle.
 7. Election complémentaire au Comité central.
 8. Propositions.
 9. Exposé de M. le conseiller national D^r L. Schürmann, Olten: «Les Coopératives de construction à un tournant».
- 18 h. Apéritif au Foyer du Palais des Congrès.
- 19 h. 30 Dîner en commun au Palais des Congrès.
- 21 h. 30 Soirée récréative.
- Traduction simultanée de l'exposé et des débats.

Dimanche 12 mai 1968

- 10 h. Excursion sur le lac de Bienne; chaque participant recevra son paquet de lunch.
- 13 h. (env.) Arrivée à Bienne.
L'après-midi est à la libre disposition des congressistes.

Communications générales:

1. Les cartes de vote et les talons de commandes pour les cartes de participant et de réservation d'hôtel seront envoyés aux sociétés membres directement par leur section.
2. Les commandes des cartes de participant doivent être adressées jusqu'au 25 avril au plus tard à:
Congrès annuel 1968, Pharmacie coopérative,
Case postale, **2501 Bienne**
3. Veuillez faire réserver les chambres d'hôtel par carte de commande séparée directement au
Bureau officiel du Tourisme,
Rechbergerstrasse 5, **2501 Bienne**
4. Samedi 11 mai 1968, le bureau du Congrès se trouve au Palais des Congrès, où d'éventuels retardataires peuvent retirer leur carte de participant.

Coût de la carte de participant: 55 fr. donnant droit au dîner, à la soirée récréative, à l'excursion sur le lac de Bienne et au paquet de lunch

Tous renseignements complémentaires sont fournis par le Secrétariat central de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL)

Bucheggstrasse 107, 8057 Zurich, tél. (051) 28 42 40.

Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation, Riehen

Assemblée générale ordinaire

Messieurs les membres sont invités à participer à la 11^e assemblée générale ordinaire samedi 11 mai 1968, à 14 h., au Palais des Congrès à Bienne, salle des sociétés.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 1967 à Lucerne.
2. Rapport de gestion.
3. Comptes annuels et bilan de l'exercice 1967.
Rapport des vérificateurs des comptes.
Votation pour donner décharge au comité.
4. Elections: un membre au comité.
5. Propositions individuelles.
6. Divers.

Les membres ayant des propositions à présenter à l'assemblée générale sont priés de les faire parvenir jusqu'au 13 avril 1968 au président: M. E. Matter, directeur, Coopérative de consommation des Deux-Bâles, case postale, 4002 Bâle.

L'assemblée générale aura lieu comme d'habitude, dans le cadre de l'assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL). Le comité espère pouvoir compter sur une nombreuse participation des membres.

Le président: Le gérant:

E. Matter. **H. Bänninger.**